



« On a fait
nos preuves.
Alors soit on
nous écoute, soit
on nous sacre
patience et
on s'organisera. »

Mot du maire

Transport collectif

Le transport collectif est un service important, tous en conviennent. Cela dit, il importe, comme pour tous les services, que la notion d'efficacité soit au rendez-vous. À cet égard, le Réseau de transport de la Capitale (RTC) ne livre pas la marchandise, pour dire le moins.

Ce service de transport en commun, qui nous est imposé en raison de notre appartenance à l'agglomération, est disgracieux, onéreux et carrément mauvais. Et ça ne va pas en s'améliorant.

À Saint-Augustin-de-Desmaures, la facture liée au RTC dépasse maintenant 9 millions de dollars par année, connaît une croissance fulgurante et est manifestement hors de tout contrôle. C'est une somme énorme pour une ville de quelque 21 000 habitants, a fortiori lorsqu'on considère le piètre service reçu.

La desserte est médiocre, tant en ce qui a trait à la fréquence qu'aux temps de parcours. Le fait que notre territoire ne compte que quatre autobus vient confirmer le peu de considération du RTC pour notre ville et ses résidents. Sauf quand vient le temps de facturer.

Les citoyens portent d'ailleurs sur cette prestation un jugement qui mérite d'être entendu. Dans le plus récent sondage Léger, 96 % des répondants se disent satisfaits de la qualité générale des services offerts par la Ville. Or, lorsqu'on les questionne sur le transport en commun, ce taux chute à 67 %, avec une note moyenne de seulement 6,3 sur 10. Chez nous, 67 %, c'est un score misérable.

Du point de vue des membres du conseil municipal, l'aspect financier accentue le constat d'échec. Le rapport entre le service reçu et la facture payée est inacceptable.

La gestion du RTC est déficiente. En 2024, le gouvernement du Québec a mandaté la firme indépendante Raymond Chabot Grant Thornton pour réaliser un vaste audit de performance des dix principales sociétés de transport collectif du Québec. Le RTC s'est classé 9^e sur 10 pour sa performance financière.

Ce constat indépendant est important. Les chiffres parlent d'eux-mêmes. Il en coûte notamment 229 \$ l'heure pour exploiter un autobus du RTC, contre 207 \$ à la STM et 175 \$ à Lévis. On note aussi au RTC un taux de 43 % d'autobus immobilisés pour entretien ou en attente d'opération. Lorsqu'une organisation à laquelle nous versons plus de 9 millions de dollars annuellement présente un tel bulletin, nous avons la responsabilité d'agir.

Le dossier du garage Newton est tout aussi révélateur. Ce projet devait initialement coûter environ 200 M\$. Quelques années plus tard, son coût projeté avait plus que triplé pour atteindre 647 M\$. Pourtant, il a continué d'avancer sans que son financement complet ni les orientations gouvernementales nécessaires à sa réalisation soient définitivement sécurisés.

Le chantier a finalement été interrompu après que près de 100 M\$ de fonds publics eurent déjà été investis. Et pour ajouter à l'absurdité de la situation, les fondations déjà construites ont été remblayées. Littéralement enterrées. Ça ne s'invente pas. Des millions de dollars de travaux enfouis sous terre parce qu'un projet a avancé avant que les conditions essentielles à sa réalisation soient sécurisées.

Un projet de cette ampleur doit être sécurisé avant de devenir difficilement réversible. Financièrement, bien sûr, mais également politiquement. Newton constitue une démonstration éloquente de ce qui arrive lorsque la séquence des décisions n'est pas respectée. La base en gestion de projet.

Un nouveau mécanisme de calcul des quotes-parts d'agglomération est maintenant en vigueur. Il visait à apporter davantage de stabilité et de prévisibilité en fixant des quotes-parts indexées annuellement. Une dépense majeure en a toutefois été exclue par la ville-centre : le budget du RTC. Celui-ci pourra donc continuer de croître comme il le fait depuis des années, sans balises.

Laisser le RTC à l'extérieur du mécanisme qui devait justement apporter davantage de prévisibilité financière est loin d'être anodin. C'est révélateur du niveau de confiance que les décideurs ont envers leur propre organisation.

Et l'exploitation du futur tramway sera confiée au RTC... Que dire de plus? Au secours.

L'avenir nous commande d'agir pour protéger Saint-Augustin-de-Desmaures.

On nous explique depuis longtemps que notre territoire est coûteux à desservir en raison de son étendue et de son éloignement. Très bien. Si nous sommes trop coûteux à desservir, que l'on nous permette de ne plus l'être et de nous organiser autrement.

Avec plus de 9 millions de dollars par année, il est légitime d'évaluer sérieusement la possibilité de mettre en place un service conçu pour nous, par nous et pour nos besoins : parcours plus directs, fréquences adaptées, transport à la demande et connexions efficaces avec les grands axes, sans toute la lourdeur administrative et l'onéreuse bureaucratie que l'on connaît. Juste du transport. Simple, efficace et bien géré.

Rendre le transport en commun efficace et attractif. Viser un taux de satisfaction de 96 %, voire 100 %, pas 67 %. Et inciter davantage d'Augustinois à choisir cette option.

Pour les utilisateurs actuels, l'objectif est clair : ils doivent gagner au change. Nous devons leur offrir un service plus simple, plus efficace et plus avantageux.

Cet automne, le conseil municipal entend formaliser sa volonté d'entreprendre les démarches permettant à



MOT DU MAIRE – SUITE

Saint-Augustin-de-Desmaures de se retirer éventuellement du RTC et d'organiser son propre service de transport collectif.

Une résolution sera présentée et des démarches entreprises auprès du gouvernement du Québec. À l'approche des élections provinciales, nous demanderons également aux candidats et aux partis de prendre clairement position sur cette question, puisque les modifications nécessaires relèvent du gouvernement provincial.

Notre objectif est d'amorcer les discussions formelles en 2027, en vue d'un nouveau modèle qui pourrait devenir effectif en 2028. Les aspects juridiques, financiers et opérationnels seront analysés plus avant, avec tout le sérieux et la rigueur auxquels vous êtes maintenant habitués.

L'orientation est claire : nous voulons conserver le transport collectif, mais qu'il soit digne de ce nom. Actuellement, il ne l'est pas.

Nous ne voulons plus être prisonniers d'un modèle coûteux, peu performant, mal administré et sur lequel nous n'avons aucun contrôle. A fortiori quand on a retiré unilatéralement à Saint-Augustin-de-Desmaures sa représentation au sein du conseil d'administration du RTC.

Chez nous, les taxes sont gelées depuis 2022 après avoir été réduites de 8 %, et la satisfaction de nos citoyens frôle les 100 %. Pendant ce temps, le RTC est déficitaire, sa gestion est déficiente et sévèrement critiquée et sa dette est passée d'environ 80 M\$ en 2023 à plus de 137 M\$ en 2025. Notre Ville, quant à elle, n'aura plus de dette en 2027.

Et c'est de notre représentant dont on peut se passer autour de la table? Un peu de sérieux, s'il vous plaît.

Poser des questions, demander des comptes et remettre certaines façons de faire en question dérange. Mais collaborer ne signifie pas acquiescer à tout et s'inscrire en laquais. Collaborer signifie aussi brasser la cage lorsque c'est nécessaire pour faire mieux.

On a fait nos preuves. Alors soit on nous écoute, soit on nous sacre patience et on s'organisera. Mais que l'on cesse de nous siphonner des fonds pour ensuite les jeter par la fenêtre. Ça ne passe pas à Saint-Augustin-de-Desmaures.

Et quand j'écris « soit on nous écoute », j'entends non seulement que Saint-Augustin-de-Desmaures retrouve sa place au conseil d'administration du RTC : elle devrait en assumer la présidence. Rien de moins. Un coup de barre s'impose, et vite.

On est rendu au point où la patience cesse d'être une vertu. Après des années à constater les dégâts, le temps est venu de travailler à mieux.

« Tassez-vous, on sort! » – Obélix 🤪



Sylvain Juneau
Maire de Saint-Augustin-de-Desmaures

« L'orientation
est claire :
nous voulons
conserver le
transport collectif,
mais qu'il soit digne
de ce nom. »

Conseillers·ères municipaux



District no 1 (Des Coteaux)

Eric Fiset
eric.fiset@vsad.ca



District no 2 (Portneuf)

Jean Simard
jean.simard@vsad.ca



District no 3 (Lahaye)

Yannick LeBrasseur
yannick.lebrasseur@vsad.ca



District no 4 (Du Roy-Lac Nord)

Élise Paquette
elise.paquette@vsad.ca



District no 5 (Lac Sud)

Martin Maranda
martin.maranda@vsad.ca



District no 6 (Les Bocages)

Chantal Brochu
chantal.brochu@vsad.ca



District no 7 (Haut-Saint-Laurent)

Richard Levesque
richard.levesque@vsad.ca



District no 8 (Lionel-Groulx)

Jacques Bouchard
jacques.bouchard@vsad.ca